

Article original

Genre et auto-employabilité dans les microentreprises de valorisation des Produits Forestiers Non Ligneux entre le Tchad et la République Centrafricaine

Zéphirin MOGBA^{1*} et Vincent de Paul ALLAMBADEMEL²

1*. Enseignant-chercheur, université de Bangui,

2. Enseignant-chercheur, université de Moundou,

Auteur correspondant : zmogba@yahoo.fr

Article soumis, le 05/11/2025 et accepté, 06 février 2026

Réf : AUM13(1) - N° SPECIAL 1

Résumé : Le Tchad et la République Centrafricaine disposent d'importantes ressources en Produits Forestiers Non Ligneux (PFNL) qui constituent des leviers potentiels de développement économique et social. Toutefois, la récurrence des crises politico-sécuritaires, la faiblesse de l'emploi formel et la paupérisation croissante des populations ont favorisé l'essor de l'auto-employabilité féminine dans les microentreprises informelles de valorisation des PFNL. L'objectif de cet article est d'analyser les dynamiques de genre et d'auto-employabilité dans les filières de valorisation des PFNL entre le Tchad et la République Centrafricaine, en mettant en évidence les contraintes structurelles et les opportunités de co-construction d'un modèle intégré d'entrepreneuriat transfrontalier. L'étude adopte une approche qualitative, compréhensive et comparative. Les investigations ont concerné les zones de production, d'écoulement et de commercialisation des PFNL, en impliquant femmes entrepreneures, peuples autochtones, communautés locales, intermédiaires et acteurs des marchés urbains. Les résultats montrent que les femmes constituent les actrices majeures des chaînes de valeur des PFNL et développent des stratégies d'auto-emploi résilientes face aux contraintes économiques. Cependant, les filières demeurent largement informelles, marquées par l'absence de cadres juridiques harmonisés, un accès limité au financement bancaire, des tracasseries administratives et une faible structuration des marchés

transfrontaliers, compromettant leur durabilité économique et écologique. L'article préconise la formalisation progressive des filières, l'harmonisation des textes réglementaires et la mise en place d'un modèle transfrontalier de gouvernance responsable des PFNL. Une telle dynamique favoriserait l'entrepreneuriat féminin, la création d'emplois décents et la valorisation durable des ressources naturelles, en cohérence avec les Objectifs de Développement Durable.

Mots-clés : Produits Forestiers Non Ligneux, Entrepreneuriat féminin, Gouvernance transfrontalière, Tchad, République Centrafricaine.

Gender and self-employability within non-timber forest product (NTFP) value-added micro-enterprises between Chad and the Central African Republic

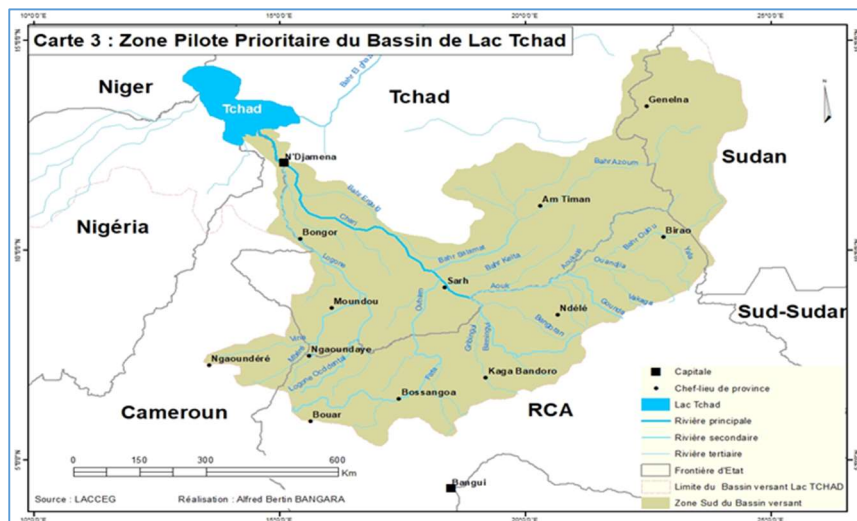
Abstract : Chad and the Central African Republic have significant resources in non-timber forest products (NTFPs), which represent potential drivers of economic and social development. However, recurring political and security crises, low formal employment, and increasing poverty have led to a rise in female self-employment in informal microenterprises that utilize NTFPs. The objective of this article is to analyze gender dynamics and self-employment in NTFP value chains between Chad and the Central African Republic, highlighting structural constraints and opportunities for co-constructing an integrated model of cross-border entrepreneurship. The study adopts a qualitative, comprehensive, and comparative approach. The investigations covered NTFP production, distribution, and marketing areas, involving women entrepreneurs, indigenous peoples, local communities, intermediaries, and urban market actors. The results show that women are the main actors in NTFP value chains and develop self-employment strategies that are resilient to economic constraints. However, these sectors remain largely informal, marked by a lack of harmonized legal frameworks, limited access to bank financing, administrative red tape, and poorly structured cross-border markets, compromising their economic and ecological sustainability. The article recommends the gradual formalization of the sectors, the harmonization of regulatory texts, and the establishment of a cross-border model of responsible NTFP governance. Such a dynamic would promote female entrepreneurship, the creation of decent jobs, and the sustainable use of natural resources, in line with the Sustainable Development Goals.

Keywords: Non-Timber Forest Products, Women's Entrepreneurship, Cross-Border Governance, Chad, Central African Republic.

Introduction

La position privilégiée de la République Centrafricaine entre deux (2) bassins versants (bassin du Congo et bassin du lac Tchad) lui confère une diversité riche et variée en ressources floristiques et

fauniques. Cette diversité biologique constitue un important réservoir naturel mais offre également des atouts considérables pour un développement économique et social durable et intégré des populations établies.



Carte 1 : Zone pilote prioritaire du Bassin de Lac Tchad

Malheureusement force est de constater que depuis l'accession à l'indépendance du Tchad et de la RCA en 1960, leurs trajectoires politiques sont jalonnées de crises militaro-politiques récurrentes, d'échecs cumulés des ajustements structurels. La continuité des effets conjugués de ces tendances lourdes n'a cessé d'impacter négativement la qualité de vie et le bien-être des populations. La déséconomie du monde rural est aujourd'hui manifeste, marquée par l'existence de grandes poches de précarité. Face à la montée de la paupérisation sociale et économique, à la complexification de défis d'accès à l'emploi formel des jeunes dans le secteur public et privé, on assiste à l'émergence des femmes entrepreneures très proactives dans la création des microentreprises vertes, créatrices d'emplois informels et rémunérateurs dans la valorisation des

Produits forestiers Non Ligneux (PFNL) d'origines agricoles, végétales et animales. Nombreuses études réalisées en Afrique centrale ont démontré l'importance économique, sociale et médicale des PFNL. Parmi celles-ci, nous pouvons citer les travaux de Ndoye (1995, PP. 5-7), de David Wilkie (1999, P. 71) et de la FAO (2006, P. 105).

D'après le Rapport de la FAO, la gestion et l'utilisation durable des PFNL ont été classées comme une priorité dans le Plan de Convergence de la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC) dont sont membres le Cameroun, la Guinée Equatoriale, le Gabon, la République du Congo, la République Démocratique du Congo, la République Centrafricaine et le Tchad. Le constat sociologique qui se dégage de ces travaux d'étude et de recherche nous enseigne un vaste mouvement migratoire de reconversion massive des femmes vers le sous-secteur de l'économie verte. Cette dynamique entrepreneuriale des femmes soulève une triple problématique à savoir la question de l'employabilité en ville et en milieu rural, les besoins en sécurisation alimentaire, la recherche de revenus afin de lutter contre la pauvreté dans les ménages.

Les analyses développées dans le présent article traitent justement des défis et enjeux d'une réflexion prospective sur la problématique de formalisation des modèles informels d'auto-employabilité des femmes en milieu urbain et rural, la difficile accès bancaire en soutien aux micros entreprises vertes, la recherche des alternatives aux contraintes inhérentes à l'importation des produits alimentaires congelés. L'auto-employabilité dans la valorisation des PFNL est un phénomène sociologique et économique observable à l'échelle du Tchad et de la République Centrafricaine. Dans ces deux pays, des femmes entrepreneures des PFNL sont actives au niveau des marchés urbains et ruraux. Notre objectif scientifique et stratégique à travers de papier est d'engager une réflexion à la fois analytique et prospective autour d'un modèle intégré et transfrontalier d'entrepreneuriat à co-construire en ce qui concerne la valorisation des PFNL entre le Tchad et la République

Centrafricaine. Les Produits Forestiers Non Ligneux regroupent une grande diversité de sous-produits issus des milieux écologiques divers dont l'utilisation sociale répond aux besoins des marchés et des populations établies (alimentation, santé, technologique). Avec le développement sociodémographique et l'augmentation des demandes en denrées alimentaires dans les agglomérations urbaines et rurales, on observe à l'échelle des bassins du lac Tchad et du Congo à un vaste mouvement d'auto-emploi des femmes dans la valorisation des PFNL. Cette demande répond à des besoins de sécurisation alimentaire, de recherche de revenus et de lutte contre la pauvreté. Dans les bassins de production, d'écoulement et de valorisation, il s'est développé des chaînes de valeur économique autour des produits forestiers non ligneux d'origine agricole, végétale et animale à savoir le manioc, le maïs, le mil, les légumes divers, le gibier et la viande boucanée, les ressources halieutiques (fraîches et fumées), le miel, les fruits sauvages comestibles, les plantes médicinales, les champignons, le café, le rotin, les matériaux de construction, etc.

Parallèlement, force est de constater que, peu d'études empiriques et comparatives ont été menées entre le Tchad et la RCA sur les opportunités transfrontalières de valorisation de ces produits forestiers non ligneux. Les préoccupations entre ces deux pays ont toujours porté sur la transhumance transfrontalière et la recherche des mécanismes pour apaiser les conflictualités violentes inhérentes. Et pourtant, le Tchad et la RCA disposent au regard de leurs paysages écosystémiques respectifs une diversité des PFNL d'origines diverses pouvant servir de créneaux économiques porteurs susceptibles de générer de hauts revenus. La réalisation de telles études aurait permis de disposer au niveau de la Commission du Bassin du Lac Tchad (CBLT) d'une base de données exhaustives et agrégées sur la nomenclature économique de ce sous-secteur en émergence, la configuration socio-statutaire des acteurs impliqués (âge, niveau d'étude, situation matrimoniale, antériorité socioprofessionnelle), l'harmonisation des textes juridiques et

règlementaires. Il en est de même de la typologie et de la disponibilité des produits existants, des offres et de la demande, des filières et opportunités en termes de marchés transfrontaliers. En dépit du vide documentaire existant, force est de reconnaître, le rôle combien proactif que jouent les femmes entrepreneures dans les bassins du Congo et du lac Tchad. Les revenus gagnés sont réinvestis dans la construction de l'habitat, la prise en charge des dépenses quotidiennes du ménage, l'acquisition des moyens logistiques de transport (motos et triporteurs) en soutien au développement de leurs activités socioprofessionnelles, les contributions financières dans les tontines, etc.

En effet, l'analyse de l'engagement des femmes dans le sous-secteur des PFNL offre un objet de réflexion à la fois sociologique, économique, juridique et écologique saisissable en termes d'alternative de réponse face à l'importation¹ des denrées alimentaires, à l'hégémonie alimentaire étrangère caractérisée par la domination des systèmes alimentaires endogènes avec le marché des produits congelés à impact nocif sur la santé des populations. Partout en Afrique, on assiste à une transformation profonde des habitudes alimentaires tournées vers la consommation des produits alimentaires congelés importés localement considérés comme une *"forme moderne d'alimentation"*. On note la préférence croissante des ménages urbains et ruraux pour les offres alimentaires importées vendues à bas prix bas (poissons de mer, poulets, viandes de porc, crevettes congelées, etc.). Les habitudes alimentaires locales² sont ainsi dévalorisées. Il s'agit des attitudes et

¹ D'après le rapport des Nations Unies de 2019, les Etats africains ont dépensé 50 milliards de dollars dans l'importation des denrées alimentaires. Ce chiffre pourrait atteindre 110 milliards de dollars US en 2025.

² Les habitudes et systèmes alimentaires en Afrique sont ancrées dans des pratiques endogènes et séculaires. Ces manières de s'alimenter ont été forgées par des siècles de savoir et savoir-faire culinaire et transmises de génération en génération. De nos jours, la diffusion et l'hégémonie des denrées alimentaires étrangères en Afrique sont favorisées par la mondialisation, l'urbanisation

comportements émergents qui risquent à long terme de constituer des menaces à la durabilité du patrimoine gastronomique et culinaire local. Ils fragilisent les filières locales des PFNL et l'employabilité des femmes en milieu rural et urbain. Fort de tout ce qui précède, le modèle endogène d'employabilité des femmes dans ce sous-secteur de l'économie nationale a besoin d'être soutenu face à l'hégémonie alimentaire étrangère. L'utilisation et la gestion durable des PFNL permet de concilier l'écologique, l'économique et le social. Ce qui nous amène à formuler des questions de recherche suivantes :

- Quel est l'état des lieux des PFNL et des filières entrepreneuriales ?
- Comment se présente la configuration typologique des parties prenantes ?
- Quelles sont les contraintes aux transactions transfrontalières des PFNL ?
- Dans quelle mesure peut-on renforcer les nouvelles opportunités économiques aux femmes opératrices entre le Tchad et celles de la RCA ?

1. Matériels et méthode

Notre approche méthodologique valorise les démarches compréhensives et co-constructives. Il est aussi pris en compte le respect des principes de durabilité, d'inclusion et de réduction de gaz à effet de serre (GES) à l'intérieur des bassins du lac Tchad et du Congo. Trois zones géographiques d'observation ont été ciblées à savoir :

- Il y a d'abord la zone sud du bassin du lac Tchad dans ses parties tchadiennes et centrafricaines. Cette zone

accélérée des villes et villages, l'adoption des politiques extraverties de commercialisation.

sociogéographique englobe les localités transfrontalières à la RCA à savoir : Moundou, Koumra, Bédaya et Sarh. On retrouve du côté de la Centrafrique à la frontière avec le Tchad des communautés ethnoculturelles ayant en partage les mêmes réalités socioculturelles, coutumières, linguistiques et alimentaires. Il s'agit des communautés locales Sara, Kaba, Ngambaye, Ngama, Dagba, Mboum, Banda, Kibet, Massalit, Mabang, Rouna, etc.

- La seconde zone couvre la partie centrafricaine du bassin du Congo, plus précisément le bassin forestier de la Lobaye incluant sur les localités de Pissa, Bagandou, Moloukou, Moalé et Londo. Ces localités constituent de nos jours les principaux bassins de production des PFNL d'origine forestière. Les populations locales établies sont connues pour leur implication active dans la collecte, le ramassage et la valorisation des PFNL.

Les données et informations développées dans le présent article proviennent des recherches documentaires et des investigations menées auprès des parties prenantes locales. Le document produit par l'ONG CARITAS au Tchad sur le projet d'appui à la valorisation des PFNL a été exploité. Ce projet couvre la période allant de 2022 à 2027. L'objectif est de renforcer les entreprises de valorisation des PFNL tout en offrant de nouvelles opportunités économiques aux populations locales rurales, en particulier les femmes et les jeunes. Son champ géographique d'intervention couvre les provinces de Moyen Chari, Mandoul, Logone Oriental, Batha, Wadi Fira. En République Centrafricaine, des missions d'investigation ont été menées dans les bassins de la Lobaye et de la Péné. Des Focus Groups de Discussions ont été réalisés auprès des acteurs locaux dans les localités de Pissa, Bagandou, Moloukou, Londo et de Péné. Des observations directes et exploratoires ont été menées sur les marchés Sambo et Soudanais situés au Kilomètre 5 d'où convergent les PFNL en provenance du Tchad vers la capitale Bangui. Tout ce travail d'investigation a

permis de dresser une cartographie exhaustive des types des PFNL valorisés.

2. Résultats des investigations

Nos investigations et contributions analytiques sur l'auto-employabilité des femmes dans l'économie des PFNL et la prospective de leur valorisation transfrontalière entre le Tchad et la RCA sont ci-dessous présentées.

2.1. L'état des lieux des PFNL et des filières de valorisation

D'après la FAO, il existe une grande variété des PNFL en Afrique centrale. Ces PFNL sont d'origine végétale, animale et agricole et répondent à divers ordres de fonctionnalité. Une liste diversifiée de PFNL ayant des filières et sous filières jugées fonctionnelles à échelle locale, nationale et internationale de valorisation ont été identifiées par les acteurs locaux. Ces produits sont ci-dessous présentés pour des besoins d'information et d'analyse.

Tableau 1 : Liste indicative des PFNL porteurs de chaîne de valeur au Tchad et en RCA

PFNL d'origine végétale	PFNL d'origine animale
Bois d'œuvre	Poissons fumés, séchés, salés
Divers produits aromatiques et épices,	Rongeurs (porc-épic, cibissi, rats de Gambie)
Poivre sauvage	Petits gibiers (céphalophes, primates, chevrotine, crocodiles)
Condiments,	Pangolin géant et à écailles ;
Fruit d'Irvingia gabonensis ;	Civette ;
Noix de karité	Phacochère ;
Huile de karité	Potamochère ;
Safou (Dacryodes edulis) ;	Bongo ;
Cola acuminata (kola) ;	Gros gibiers (buffle, éléphant)
Palmier à huile (Elaeis guineensis) ;	Insectes comestibles

Légumes-feuilles de Gnetum africanum Racines et tubercules, (igname sauvage) ; Vin de raphia) d'Elaeis Vin de palme) ; Huile de moabi. Huile de palme Plantes ornementales, Matériaux de construction Plantes médicinales	Chenilles comestibles Criquets/sauterelles Escargots Oiseaux (canards sauvages, perdrix, tisserins, calao, touraco, etc.) Reptiles (vipère, serpent boas, varan, tortues) Reptiles aquatiques
---	--

Sources : Rapport FAO, Gestion des PFNL, 2007, Rome.

2.1.1. Les produits d'origine agricole

Les spéculations agricoles concernent une diversité de vivriers à savoir le manioc, l'arachide le maïs, le mil, le pistache, le haricot blanc, l'igname, le sésame, le gombo, la banane (plantain et douce), la patate douce, le taro, etc. Ces cultures sont pratiquées sur l'ensemble du territoire centrafricain. La superficie des cultures est de petite taille. Rares sont celles qui atteignent un (1) ha. Les cultures de manioc sont généralement l'œuvre des femmes locales assistées au moment des ouvertures des champs en pleine forêt de leurs époux et de la main d'œuvre familiale. Les demandes locales et externes pour ce bien alimentaire et commercial sont toujours en hausse au niveau des marchés locaux de proximité et des agglomérations secondaires et transfrontalières avec le Tchad, le Cameroun. On note une forte mobilisation de la main d'œuvre féminine dans cette activité socioéconomique à divers niveaux des chaînes de valeur à savoir la production, la transformation des tubercules récoltées (rouissage, séchage du manioc en vue de sa transformation en farine, bâtons de manioc ou chikwangue emballé dans des feuilles de marantacée.).

Les plantations des bananes (plantain et douce) sont observables à proximité des habitations lorsqu'on parcourt les villages. La banane est parfaitement intégrée dans les habitudes

alimentaires locales en zone forestière comparativement aux régions savanicoles dont les populations sont plus tournées vers la consommation des céréales et divers autres tubercules. La production est localement consommée et seulement une partie substantielle est vendue. Selon le calendrier saisonnier des activités agricoles, les régimes des bananes récoltées sont observables aux abords des axes routiers, sur des étales ou encore sur les marchés locaux. D'autres quantités sont aussi convoyées vers les agglomérations urbaines. Les difficultés de conservation impactent le plus souvent sur la qualité des produits et leur vente. La fixation des prix varie selon la grosseur des régimes (1000F à 2000FCFA). D'après les femmes opératrices rencontrées à Pissa, les revenus générés sont investis dans les besoins sociaux, la prise en charge de la scolarité des enfants, les soins médicaux, etc. Des cas de pertes dues à la saturation des marchés locaux, au pourrissement sont inhérents à la mauvaise conservation au niveau des bassins de production et d'écoulement.



Photo 1 : vente de bananes plantain pour supporter la charge familiale

Source : Mogba, 2024

2.1.2. Les produits d'origine animale

Les PFNL d'origine animale concernent les ressources halieutiques (*poissons fumés, séché et frais*), les tortues terrestres et aquatiques, les chenilles, les termites, les insectes comestibles, le miel, le gibier communément appelé "viande de brousse". A cela on peut y ajouter la cire d'abeille, l'ivoire, le cuir, les trophées, peaux, et autres produits d'origine animale non alimentaire. Leurs productions et valorisations occupent une place importante dans les économies locales même si les circuits demeurent pour la plupart informels. Dans les bassins de production, les activités de collecte et de ramassage sont inclusives car soumises au droit coutumier. Elles constituent des occasions de partage et de solidarité mutuelle lors des périodes de campagnes en forêt. Elles mobilisent une forte proportion des familles et ménages locaux et autochtones. La primauté du savoir et le savoir-faire dans les activités de cueillette et de ramassage est localement reconnue aux Peuples autochtones. Ce peuple a de longues décennies de vie en forêt et d'expériences accumulées en cartographie des ressources territorialisées dans les bassins de production des PFNL. En dehors des fonctionnalités alimentaires et médicinales dont ils maîtrisent, les peuples autochtones pygmées sont ignorants du paysage socioéconomique des marchés et des parties prenantes impliquées dans les mécanismes transactionnels autour des PFNL. Cette ignorance les expose à diverses formes de manipulation et de spoliation car ne maîtrisant pas les informations relatives aux offres et demandes venant des marchés locaux, semi-urbains et des agglomérations.

Planche N°1 : pourriture de produits invendus



Source : Mogba, 2024



Source : Mogba, 2024

2.1.3. Les produits d'origine végétale

Une diversité de PFNL d'origine végétale existe dans les écosystèmes forestiers et savanicoles de la RCA. Il s'agit des feuilles servant de légumes (*gnetum africanum*) le fourrage, l'ébène, les plantes médicinales, les amandes d'*irvingia* spp, les produits aromatiques, le rotin, les plantes ornementales, les noix de palme, le champignon dans leur diversité nominale locale, les escargots, le bernicia cola connu sous l'appellation de "petit cola" ou encore "better cola" au Cameroun. Les noix mûres extraites des régimes des palmiers sont utilisées dans la fabrication de l'huile de palme. Cette activité socioéconomique est observable à l'échelle des bassins de production et de commercialisation de proximité dans toutes les régions forestières du sud-ouest. La production artisanale d'huile de palme et d'huile palmiste est l'œuvre des femmes issues des communautés locales. Dans presque tous les villages situés dans le sud forestier de la RCA (Lobaye, Sangha Mbaéré, Mambéré Kadéi, Carnot) existent des petites unités artisanales et familiales de transformation d'huile de palme. Les femmes opératrices d'huile de palme emploient des ouvriers de sexe masculin. Ils sont chargés de la récolte des régimes murs des noix de palme. Ils procèdent à leur cuisson dans des demi-futs métalliques avant d'en extraire l'huile rouge. L'huile palmiste est tirée des grains obtenus après les

opérations de concassage, de grillade et broyage. Les huiles ainsi obtenues sont destinées à l'alimentation domestique et à la vente à raison de 750FCFA le litre. Les conditions de travail sont difficiles à cause de l'état rudimentaire des outils de production.

2.2. Les parties prenantes impliquées dans la partie centrafricaine

Une diversité des parties prenantes socioéconomiques sont impliquées dans de la chaîne de valeur des PFNL. Ces parties prenantes socioéconomiques forment une chaîne structurée en de deux (2) pôles à savoir les acteurs internes et externes autour desquels gravitent une constellation d'opérateurs économiques aux rôles secondaires mais déterminants dans la fonctionnalité et croissance de l'économie verte.

2.2.1. Les Peuples autochtones pygmées

Du point de vue de l'histoire de l'économie verte en RCA, les Peuples autochtones Aka occupent une place prépondérante du fait de leur positionnement stratégique dans le massif forestier de la Lobaye. La plupart de leurs campements pygmées sont localisés dans les bassins de production où se concentrent les PFNL. Les femmes, les hommes y compris les progénitures ont une meilleure lecture et maîtrise des calendriers saisonniers des collectes et ramassages des ressources, l'identification des sites géographiques potentiels abritant les ressources, etc. Tout ce savoir et savoir-faire endogène constituent un paquetage de connaissances incontournables dont la maîtrise s'effectue sous forme d'apprentissage dès le bas âge au cours de la socialisation des jeunes membres de la communauté autochtone. En somme, les Peuples autochtones constituent les acteurs clés dans l'économie verte en ce qui concerne les différents volets utilitaires et fonctionnels des ressources, les modalités socioculturelles d'accès en pleine forêt. Le contact culturel et les dynamiques de cohabitation en forêt avec les autres communautés locales Ngbaka et Ngando ont grandement contribué à la diffusion de ce savoir et savoir-faire.

2.2.2. Les communautés locales

Les communautés locales établies dans le sud forestier de la RCA (Ngbaka, Ngando, Mbatî, Issongo, etc.) occupent une place stratégique dans les filières de valorisation des PFNL. La plupart de ces femmes partageant une proximité sociologique et économique autour de la valorisation des PFNL avec les peuples autochtones pygmées. Leur stratégie consiste à récupérer à vil prix les produits collectés par ces derniers pour ensuite prolonger à la hausse la chaîne de valeur vers les acteurs externes que sont les marchés locaux, semi-urbains et urbains situés dans les bassins d'écoulement. Établies dans les localités villageoises situées le long des principaux axes routiers, ces femmes locales profitent de leur cohabitation avec les peuples autochtones en développant des circuits et réseaux souterrains d'approvisionnement des marchés locaux et urbains en divers produits d'origine végétale, agricole et animale. Dans ce jeu inégal entre acteurs endogènes, les communautés locales ont su se positionner en devenant l'un des maillons importants dans les chaînes d'écoulement et de valorisation des PFNL. Souvent, les femmes issues des communautés locales achètent à bas prix les produits collectés entre les mains des autochtones ou encore procèdent à des trocs en nature (échange des cigarettes et sachets de liqueur contre les PFNL) pour ensuite les revendre à des prix élevés sur les marchés urbains. Ce qui leur permet de dégager une plus-value élevée.

2.2.3. Les femmes entrepreneures des PFNL

Il s'agit d'une catégorie d'actrices urbaines et externes communément appelées *"Wali gala"*³ en langue nationale Sango. Leurs caractéristiques sociologiques sont les suivantes. Grand nombre d'entre elles ne sont pas détentrices d'une patente officielle délivrée par le Ministère des Eaux et Forêts. Elles évoluent dans l'informel. Ce qui les expose à des risques de tracasseries diverses

³ Wali gala : Ce terme désigne en langue nationale Sango les femmes commerçantes.

de la part des Forces de défense et sécurité (Agents des Eaux et Forêts, Gendarmerie et Police) Leur capital initial moyen est compris entre 50.000FCFA à plus de 500.00FCFA. Dans leurs stratégies d'approvisionnement, les femmes opératrices dans les PFNL interviennent directement auprès des femmes autochtones ou encore des communautés locales pour acquérir en quantité et selon les saisons, les produits d'origine végétale, animale et agricole (feuilles de gnetum, champignons, viande de brousse, poissons fumés, manioc, etc.).

Face à la raréfaction des produits due aux effets du changement climatique et dans le souci de maximiser les profits, nombreuses opératrices économiques n'hésitent plus à descendre elles-mêmes dans les bassins de production. D'autres font recours aux services des agents démarcheurs ou encore des commissionnaires. Ce changement de stratégie exige des coûts supplémentaires d'investissement en termes de prise en charge de séjour des agents démarcheurs, des frais de transport et d'incitation des collecteurs et ramasseurs locaux des produits en forêt. La raréfaction des produits sur les marchés est à l'origine de l'augmentation des demandes poussant les ramasseurs et cueilleurs à adopter des pratiques non durables d'extraction entraînant la perte accélérée des ressources dans les bassins de production.

2.2.4. Les agents démarcheurs ou commissionnaires

Les agents démarcheurs ou encore les commissionnaires sont en général des acteurs de sexe masculin dont l'âge avoisine 24 à 40 ans. Ils agissent pour le compte des femmes entrepreneures des PFNL auprès desquelles ils reçoivent des appuis logistiques (motos) et des financements importants destinés à acquérir divers produits auprès des acteurs locaux dans les bassins de production. Le rôle des agents démarcheurs consiste d'une part à prendre attache dans les bassins de production, et d'autre part à négocier à la baisse les prix des produits entre les mains des ramasseurs-cueilleurs ou encore des chasseurs locaux ou encore à passer des commandes. Les

produits acquis sont stockés dans des habitations servant de dépôts sommaires avant leur convoyage vers les bassins d'écoulement et de commercialisation. Les agents démarcheurs passent en général un séjour de 5 à 7 jours dans les bassins de production. Leur présence permet de consolider à la base les liens de contractualisation partenariale et de confiance, d'assurer la régularité des produits sur les marchés. Les produits collectés et stockés sont convoyés sur des motos-taxis (privés ou en location) vers les marchés semi-urbains de Mbaïki, Bagandou, Pissa, Kapou ou encore vers les marchés des agglomérations urbaines de Bangui (PK12, PK 9, Bimbo, Marché central ou encore Europe). Souvent, ces démarcheurs ou agents commissionnaires profitent de leur position dans les bassins de production pour aussi s'approvisionner parallèlement en produits et à leur propre compte qu'ils revendront ensuite sur les marchés Ce qui leur permet de se constituer un petit capital après une revente aux femmes abonnées.

2.2.5. Les femmes abonnées

Ces femmes ne disposent pas au départ d'un capital financier consistant à l'instar des femmes opératrices. Nombreuses femmes abonnées rencontrées disposent au démarrage de leurs activités d'un capital modique compris entre 2000FCFA et 5.000FCFA. Elles sont actives et visibles au niveau des bassins d'écoulement et de commercialisation. Les produits vendus par ces femmes leur sont concédés en crédit dans l'espoir d'un remboursement du montant négocié après les ventes. Ce type de contrat repose sur la confiance, la solidarité et l'entraide mutuelle. Toutefois, en cas de non remboursement du montant consenti du crédit, le contrat basé sur la confiance est rompu. Le non remboursement à terme échu entraîne systématiquement leur privation d'accès aux produits. Les femmes abonnées sont exposées à des risques élevés d'incertitude économique et financière surtout en cas de perte ou pourrissement des produits. Ces risques sont fréquents faisant d'elles le maillon faible de la chaîne des acteurs externes.

2.2.6. Les conducteurs des taxis motos

Ils constituent le maillon logistique dans la chaîne de valorisation des PFNL. Ils ont pour activité le transport et l'évacuation des produits depuis les bassins de production vers les sites d'écoulement et de commercialisation que sont les marchés situés dans les agglomérations urbaines. Par le passé, ce service de convoyage des produits était assuré par les véhicules usagers baptisés "taxis-brousses". Aujourd'hui, ces taxis-brousses ont disparu de la circulation laissant place aux taxis motos. Plusieurs facteurs ont contribué à l'émergence de cette catégorie d'acteurs dans la chaîne de valorisation des PFNL à savoir : l'état de dégradation des routes rurales, les multiples pannes et les coûts élevés des pièces de rechange des vieux véhicules servant jadis de taxi-brousses. L'endurance des conducteurs des taxis motos et leur capacité d'accessibilité dans les zones les plus reculées et difficiles ont amené les femmes entrepreneures à recourir à leurs services et valoriser les taxis motos comme le mode de transport et d'évacuation rapide des produits vers les marchés. Pour réduire les coûts de transactions liés au transport, certaines femmes opératrices des PFNL se sont dotées de leurs propres taxis motos. Celles ayant plus de moyens financiers ont investi dans l'acquisition des tri-porteurs. Ce qui leur permet d'augmenter le volume de leur chiffre d'affaires.

2.3. Diagnostic des contraintes aux transactions transfrontalières des PFNL

Il n'existe pas encore un marché structuré des PFNL entre le Tchad et la RCA bien que entre dans ces deux pays des produits circulent et des demandes existent de part et d'autre coté des frontières nationales. Les PFNL sont collectés et vendus de manière informelle sur les marchés locaux et dans les agglomérations urbaines de Bangui, Moundou, Bongor, Abéché et Ndjamena. A titre d'exemple, sur le marché de Sambo situé au Kilomètre 5 (KM5), on note la présence de divers produits provenant du Tchad comme le

thé vert, l'oignon, l'ail, le poisson séché, l'arachide, les champignons séchés, le piment, l'encens, le poivre sauvage, les épices aromatiques (clou de girofle, poudre de gingembre), mil, pomme de terre, etc. En RCA, il existe des réseaux d'acteurs urbains et régionaux spécialisés dans les PFNL. D'après les dires des acteurs, le plus souvent, les femmes opératrices et les agents démarcheurs sillonnent les bassins de production et d'écoulement avant de s'investir. Nantis d'informations sur les offres et les demandes, ils procèdent aux achats, stockages et convoyages des produits vers les marchés des grandes agglomérations.

Dans l'ensemble, la valorisation des PFNL se fait dans l'informel. Ce qui ne favorise pas une traçabilité et transparence des transactions, ni encore un meilleur suivi et évaluation pour diverses raisons :

- Il y a d'abord l'absence de vision ou encore la sous-estimation par les gouvernements et le secteur privé de l'importance de l'économie verte à travers la valorisation des PFNL. Ces produits ne sont pas intégrés dans la comptabilité nationale bien que leurs usages et fonctionnalités économiques soient connus des services étatiques à l'instar des chenilles, du gnetum, du champignon, du miel, etc.
- La seconde raison est liée à la non disponibilité des données statistiques susceptibles de rendre compte de la quantité saisonnière des PFNL collectés, vendus et des revenus générés. Ces données ne sont pas disponibles car non collectées ni encore centralisées au niveau des structures étatiques centralisées et décentralisées (Communes et Sous-préfectures) ;
- Au niveau de la taxation, les douaniers, les agents des Eaux et Forêts, des Forces de Sécurité Intérieure (FSI) éprouvent souvent de la peine à taxer ces produits empilés dans des sacs de 50 kilogrammes lors des contrôles sur les

barrières routières. Il n'existe pas encore une nomenclature nationale définissant officiellement les coûts des taxes à verser en ce qui concerne la commercialisation des PFNL ;

- L'absence d'un cadre politique, juridique et institutionnel de gouvernance intégrée et responsable orienté vers la valorisation de l'économie des PFNL entre le Tchad et la RCA. Ce déficit ne favorise pas une formalisation des filières et une meilleure traçabilité des acteurs. Un tel vide ne peut qu'ouvrir la voie à des pratiques informelles et illégales de taxation, à des formes et pratiques de tracasseries administratives et policières. Souvent à l'occasion des contrôles routiers, les femmes opératrices économiques dans ce sous-secteur sont contraintes de verser diverses taxes sans délivrance des quittances afin d'éviter toutes formes de saisies illégales de leurs produits ;
- Enfin, il y a le déficit en Information, en Communication et en Compétence Entrepreneuriale (ICCE) des parties prenantes. Ce déficit ne favorise pas la promotion des opportunités locales, nationales et transfrontalières en matière de réseautage des microentreprises vertes respectueuses des principes de développement durable.

En se référant à l'analyse PESTEL, on peut dire sans peur de se tromper que les contraintes sont d'ordre Politique, Economique, Social, Technologique, Ecologique et Légal. Leur convergence a un impact direct et indirect sur les moyens de subsistance et les revenus des parties prenantes impliquées dans l'économie des PFNL.

Tableau 2 : Analyse PESTEL des contraintes à l'échelle du Tchad et de la RCA

Critères	Principales contraintes	Enjeux et défis à relever
Politique	Absence de vision et volonté politique intégrées des Etats en faveur des entreprises vertes ; Prévalence des tracasseries administratives et policières élevées ; Tracasseries routières des groupes armés et coupeurs de route.	Communication et plaidoyer auprès des Etats sur une politique intégrée de développement de l'économie verte ; Formalisation des procédures officielles de reconnaissance des entreprises vertes
Economique	Prévalence des circuits informels Absence de système de financement bancaire ; Absence de nomenclature des prix ; Absence des données statistiques sur les acteurs et les filières	Organisation et structuration des acteurs et des filières des PFNL ; Promouvoir un système endogène de financement ; Tenue des statistiques sur les PFNL ;
Social	Exploitation abusive des enfants dans la collecte des PFNL Violations des droits humains ;	Sensibilisation et formation des parties prenantes sur la due diligence ;
Technologique	Utilisation des outils rudimentaires ; Déficit en actifs de production, de	Appui en équipements et actifs de production, de conservation et de

	conservation et de transport des produits vers les marchés ; Déficit en savoir et savoir-faire en entrepreneuriat	transport dans les bassins de production ; Renforcement des capacités techniques en entrepreneuriat :
Ecologique	Pratiques d'extraction non durable des ressources dans les bassins de production ; Usages excessifs des feux de brousse ;	Promotion en vue d'une transition vers des systèmes agroforestiers Restauration des sites agricoles et miniers dégradés par le planting des arbres utiles
Légal	Déficit de cadre juridique, institutionnel et réglementaire sur les PFNL entre le Tchad et la RCA ;	Harmonisation du cadre juridique et réglementaire sur les entreprises vertes entre le Tchad et la RCA.

Source : travaux de terrain

2.4. Prospective de co-construction d'un modèle intégré et transfrontalier d'entrepreneuriat autour des PFNL entre le Tchad et la RCA

Le caractère informel de cette économie et l'absence d'un cadre réglementaire et institutionnel consensuellement établi entre les gouvernements tchadiens et centrafricains seraient à l'origine de la dépréciation et des multiples barrières au développement de l'économie verte. Dans les systèmes de représentation sociale des parties prenantes socioéconomiques nationales et institutionnelles, la valorisation des PFNL est perçue comme une activité économique secondaire, fortement genrée. Ce qui explique leur prédominance numérique à divers niveaux de la chaîne de valeur. Il ressort des

multiples interviews et Focus Groups de Discussion l'unanimité selon laquelle l'accès aux informations et données utiles en ce qui concerne l'offre et la demande, les initiatives de formalisation des filières optionnelles économiquement porteuses, les prix, les systèmes des marchés à l'échelle locale, nationale et régionale demeurent difficiles à cause du vide documentaire. Toutes ces contraintes expliqueraient le faible niveau d'engagement des hommes au côté des femmes dans les entreprises vertes. L'analyse de ces diverses contraintes nous amènent à formuler l'hypothèse d'action suivante :

“La production et la vulgarisation d'une nomenclature documentée sous forme de prospectus et contenant les informations stratégiques sur les prix, les filières porteuses, les marchés, les conditionnalités liées à la qualité. Les opportunités de contractualisation partenariale est susceptible de stimuler l'engagement proactif du secteur privé bancaire en faveur de financement et la promotion des Petites et Moyennes Entreprises vertes, respectueuses de normes d'utilisation de la biodiversité et des principes de faible émission de gaz à effet de serre (LT-LEDS) dans les bassins du lac Tchad et du Congo”.

La réflexion prospective sur le modèle intégré de la gouvernance transfrontalière et responsable de l'économie des PFNL entre le Tchad et la République Centrafricaine est possible et souhaitée. Mais cela nécessite la prise en compte des considérations d'ordre théorique et pratique ci-dessous analysés et développés.

2.4.1. Les fondements épistémologiques de réflexion sur le modèle intégré et transfrontalier

Au plan théorique, la réflexion prospective sur un modèle intégré et responsable en matière de gouvernance transfrontalière des PFNL s'inscrit dans un processus d'anticipation sur l'avenir des emplois inhérents dans ce sous-secteur de l'économie nationale à l'échelle de la RCA et du Tchad. Elle tente de remettre le concept de l'auto-employabilité au centre des préoccupations des politiques publiques de développement économique et sociale des femmes, des jeunes, des hommes, des peuples autochtones et communautés

locales à l'échelle des bassins du Congo et du Lac Tchad. La finalité escomptée est l'amélioration des cadres nationaux et géopolitiques des affaires économiques inhérentes à la collecte, la transformation et valorisation des PFNL. Au plan pratique, cette réflexion prospective est en synergie avec les Objectifs Durables de Développement dont les volets les plus concernés sont les suivants :

- ODD 1 : (Lutte contre la pauvreté)
- ODD 5 : (Egalité entre les sexes)
- ODD 8 : (Travail décent)
- ODD 9 : (Innovation et Infrastructures)
- ODD 10 : (Réduction de la pauvreté)
- ODD 12 : (Consommation responsable)
- ODD 13 : (Mesures relatives à la lutte contre le changement climatique)
- ODD 16 : (Justice et Paix)
- ODD 17 : (Partenariat pour les objectifs mondiaux)

Fort de tout ce qui précède, nous pouvons dire que des opportunités immenses existent à l'échelle des deux bassins en ce qui concerne la disponibilité des ressources, les besoins et les marchés nationaux et transfrontaliers. Nombreux ménages urbains et ruraux au Tchad et en RCA continuent de vivre de l'économie des PFNL d'où ils tirent leurs moyens de subsistance et des revenus. Une partie non négligeable des fonds générés est réinvestie dans les actes quotidiens de la vie (soins de santé, habitat, habillement, scolarisation des enfants, acquisitions des biens manufacturés, etc.). Aussi faut-il le dire, des Ministères et institutions publics en charge d'appui, d'accompagnement et de promotion des Petites et Moyennes Entreprises (PME) existent dans ces pays. Malheureusement, ces structures étatiques demeurent le plus souvent distantes des dynamiques en marche. Malheureusement, le système de comptabilité de dans ce sous-secteur économique échappe au contrôle de l'Etat.

Pour sortir de cette zone d'ombre, l'élaboration d'un document de Stratégie Nationale en matière de politique de valorisation des PFNL assortie d'une vision politique intégrée des deux Etats autour des procédures et de la nomenclature des taxes et prix s'impose. A cela, il faut ajouter des axes d'actions prioritaires impliquant le secteur public et privé, les institutions universitaires de recherche à savoir l'Université de Bangui, l'Université de Moundou, l'Institut Supérieur de Recherche et de Développement (ISDR), les Organisations de la Société Civile, les entrepreneurs et associations des femmes impliquées dans la valorisation PFNL. Dans cette Stratégie Nationale en matière de Valorisation des PFNL (SNV-PFNL), des domaines d'actions prioritaires suivantes pourront être mis à contribution :

- L'identification des institutions publiques susceptibles de porter les innovations entrepreneuriales en matière de valorisation des PFNL ;
- La création au niveau des Etats d'une base de données et informations exhaustives incluant l'identification/recensement des acteurs entrepreneurs, les potentialités nationales en PFNL et les créneaux économiques porteurs ;
- L'intégration des PFNL dans les programmes et politiques de développement agricole ;
- L'engagement volontaire des parties prenantes impliquées dans les filières de valorisation dans le processus de formalisation de leurs micros entreprises ;
- La prise en compte des défis environnementaux liés au faible développement de Gaz à effet de Serre (GES) dans les bassins de production et d'écoulement.

2.4.2. Les besoins en harmonisation des textes juridiques et réglementaires

De nombreux textes juridiques et réglementaires relevant des domaines de commerce, des douanes et des impôts et taxes existent au Tchad et en RCA. Toutefois, la réglementation commerciale des produits varie d'un pays à l'autre. Cette variation est liée à la politique économique nationale et aux objectifs poursuivis dans l'application des textes juridiques existants. Les divergences entre les textes réglementaires ne peuvent que freiner ou encore compliquer l'expansion transfrontalière des dynamiques entrepreneuriales autour de l'économie des PFNL. Les besoins en harmonisation des textes juridiques et réglementaires demeurent entièrement posés. Il s'agit là d'un grand défi à relever. Cela permet de réduire le nombre de taxes illégales et diverses formes de tracasseries routières au niveau des barrières et diverses chaînes de valeur. Il en est de même pour la réglementation commerciale relative aux quotas d'exploitation, à la qualité des produits, à l'emballage et certification des produits, etc.

2.4.3. La nécessité de bâtir une économie structurée et hautement rentable autour des PFNL

La reconnaissance en Afrique centrale du rôle des PFNL d'origine végétale et animale et leurs utilisations dans la sécurité alimentaire, les soins médicaux ainsi que leur valorisation sur les marchés locaux et urbains se sont accentués ces dernières décennies. Parallèlement, l'Etat qui est considéré comme le principal propriétaire des terres et ressources, semble se désintéresser dans sa politique publique. En dépit des potentialités et créneaux économiques dont sont porteurs ces produits en termes de moyens de subsistance, de mode de vie et de revenus en milieu urbain et rural, les gouvernements tchadiens et centrafricains continuent de manifester peu d'intérêt pour ce sous-secteur de l'économie nationale. Il en est de même des divers services étatiques déconcentrés en charge de la gestion des activités inhérentes à

l'utilisation et valorisation des PFNL à savoir le Commerce, les Eaux et Forêts, la Douane, les Impôts, etc.

Et pourtant, en examinant la littérature existante, les analyses optionnelles développées démontrent l'opportunité pour les Etats membres de la Commission du Bassin de Lac Tchad (CBLT) et du bassin du Congo de bâtir un sous-secteur économique formalisé des activités inhérentes à l'exploitation et valorisation des PFNL profitables aux générations actuelles et futures. Pour ce faire, les réponses aux besoins d'ordre technologique en matière de stockage, de conservation, de conditionnement et transformation demeurent énormes dans ce milieu socioprofessionnel. Aussi faut-il le dire, pour bâtir un sous-secteur économique structuré et hautement décentralisé autour des PFNL entre le Tchad et la République Centrafricaine, l'acquisition des compétences en savoir et savoir-faire inhérents au marketing et à la domestication de certaines ressources d'origine animale et végétale s'avère aussi importante. Il en est de même des défis et enjeux liés à l'implication des secteurs publics et privés afin de garantir les opportunités d'accès aux micro-financements. La finalité poursuivie est de passer d'une économie artisanale vers une économie formalisée, structurée et certifiée des PFNL en vue de conquérir de nouveaux marchés extérieurs au continent africain. La certification⁴ des PFNL va servir d'outil politique en matière de marketing. Cela induit une gestion responsable par l'étiquetage des produits ayant des demandes significatives dans les pays où existe une base de consommateurs disposés à supporter les coûts supplémentaires des PFNL certifiés.

2.4.4. La promotion des zones de libre-échange des PFNL

Nombreuses filières et circuits d'approvisionnement des PFNL d'origine végétale, agricole et animale demeurent encore informels. Les acteurs nationaux évoluant dans ces filières et circuits se connaissent. Ils ont su développer des stratégies favorables à leur

⁴ La certification dans le bassin du Congo est jusque-là focalisée sur le bois d'œuvre

mobilité d'une frontière à l'autre. Dans les parties centrafricaines du bassin de lac Tchad et du Congo, nous pouvons signaler leurs présences sur les marchés de Ngaoundaye, Bétoko, Ngawi. Dans la capitale Bangui, nous avons deux grands marchés fonctionnels qui accueillent depuis des décennies les PFNL en provenance du Tchad et du Soudan. Il s'agit des marchés Sambo et Soudanais localisés au Kilomètre 5 dans le 3^{ème} Arrondissement. On y trouve divers produits séchés ou fumés d'origine végétale, agricole et animale. La majorité des femmes opératrices économiques dans ce domaine jouissent d'une longue décennie d'expérience. Elles sont musulmanes et originaires du Tchad. Elles disposent des grandes étales de rangement des offres en divers produits destinés aux consommateurs urbains de la ville de Bangui. Ces femmes tchadiennes résidant à Bangui et plus précisément dans le 3^{ème} arrondissement ont une meilleure connaissance économique sur la traçabilité des PFNL depuis le Tchad vers la RCA à savoir les filières d'approvisionnement, les acteurs impliqués dans le transport, les tracasseries routières et les circuits d'écoulement, etc.

3. Discussion

Les résultats issus de nos investigations empiriques s'inscrivent dans une continuité analytique avec de nombreux travaux menés en Afrique centrale et subsaharienne sur le rôle socioéconomique des Produits Forestiers Non Ligneux (PFNL), tout en apportant des éléments nouveaux liés à la dimension transfrontalière de l'auto-employabilité féminine entre le Tchad et la République Centrafricaine.

3.1. Les PFNL comme pilier de subsistance et de résilience économique

Nos résultats confirment largement les analyses pionnières de Ndoye (1995), Wilkie (1999 : 10–16) et de la FAO (2006, 2007), selon lesquelles les PFNL constituent un pilier fondamental des économies rurales et urbaines en Afrique centrale. Ces auteurs ont montré que les PFNL assurent simultanément des fonctions

alimentaires, médicinales, culturelles et économiques, en particulier dans les contextes marqués par la pauvreté structurelle et la faiblesse de l'emploi formel.

À l'instar de ces travaux, notre étude met en évidence que la valorisation des PFNL permet aux ménages, notamment féminins, de sécuriser leurs moyens de subsistance dans des contextes de crises politiques récurrentes et de désengagement de l'État. Toutefois, notre contribution va plus loin en démontrant que cette économie de subsistance tend progressivement à se transformer en véritable économie d'auto-employabilité, structurée autour de chaînes de valeur informelles mais fonctionnelles, reliant bassins de production, marchés urbains et espaces transfrontaliers.

3.2. Genre et spécialisation féminine dans les PFNL

La prédominance des femmes dans les filières des PFNL observée dans notre étude rejoint les conclusions de nombreux auteurs travaillant sur le genre et l'économie informelle en Afrique (De Haan, 2012 : 11–32; FAO, 2011). Ces travaux montrent que les femmes s'orientent vers les activités à faible capital initial, fortement intensives en travail, et socialement perçues comme des prolongements de leurs rôles domestiques.

Dans le cas du Tchad et de la RCA, nos résultats confirment que la valorisation des PFNL est une activité fortement genrée, non pas par choix idéologique, mais par contrainte structurelle : accès limité à la terre, au crédit bancaire, à l'éducation formelle et aux réseaux économiques institutionnels. Comme le soulignent Belcher et Schreckenbergh (2007 : 355–377), cette spécialisation féminine dans les PFNL résulte moins d'un avantage comparatif que d'un enfermement dans des niches économiques peu reconnues par les politiques publiques.

Cependant, contrairement à une vision strictement victimisante, notre étude révèle une forte capacité d'innovation sociale et entrepreneuriale des femmes, capables de développer des

systèmes complexes de crédit informel, de contractualisation fondée sur la confiance, et de logistique adaptée aux contraintes territoriales.

3.3. Informalité, gouvernance et vulnérabilités

Les difficultés liées à l'informalité, à l'absence de cadre juridique et à la faiblesse de la gouvernance institutionnelle observée dans notre étude rejoignent les analyses de Tchatat (1999) et de la COMIFAC, selon lesquelles l'absence de régulation favorise à la fois la surexploitation des ressources et la précarisation des acteurs.

Comme l'ont montré Arnold et Ruiz Pérez (2001 : 437–447), plus la demande marchande des PFNL augmente sans encadrement institutionnel, plus les pressions écologiques et sociales s'intensifient. Nos résultats confirment cette dynamique : la raréfaction des ressources pousse les acteurs à adopter des pratiques extractives non durables, accentuant les risques environnementaux et les conflits d'usage.

Toutefois, notre étude apporte un éclairage original en montrant que l'informalité ne relève pas uniquement d'un refus de l'État, mais aussi d'un vide documentaire et informationnel, empêchant la structuration des filières, la fixation transparente des prix et l'accès au financement formel.

3.4. Auto-employabilité et empowerment féminin

Les travaux sur l'auto-emploi féminin en Afrique (ILO, 2018 ; Chant & Sweetman, 2012 : 517–529) soulignent l'ambivalence de cette forme d'insertion économique : elle constitue à la fois une source d'autonomie et un espace de vulnérabilité. Cette ambivalence est pleinement confirmée par nos résultats.

D'un côté, les revenus issus des PFNL permettent aux femmes d'investir dans l'habitat, la scolarisation des enfants, la santé et les réseaux de solidarité (tontines). De l'autre, l'absence de protection sociale, les risques de pertes, les tracasseries administratives et la

dépendance aux intermédiaires maintiennent ces femmes dans une auto-employabilité de survie, peu sécurisée et fortement exposée aux chocs économiques et climatiques.

À ce titre, notre étude rejoint les analyses de Kabeer (2011 : 499–528) selon lesquelles l'empowerment économique ne peut être réel sans un environnement institutionnel favorable, incluant l'accès à l'information, au crédit et à la reconnaissance juridique.

3.5. Dimension transfrontalière

Enfin, l'un des apports majeurs de cet article réside dans la mise en évidence des dynamiques transfrontalières de la valorisation des PFNL entre le Tchad et la RCA, un aspect encore peu documenté dans la littérature. La plupart des études existantes se limitent à des cadres nationaux, alors que nos résultats montrent que les acteurs développent déjà, de manière informelle, de véritables espaces économiques transnationaux.

Cette observation rejoint les travaux sur les économies frontalières africaines (Walther, 2015), selon lesquels les frontières officielles sont souvent contournées par des réseaux économiques informels plus adaptés aux réalités locales que les dispositifs étatiques. Dans ce contexte, la proposition d'un modèle intégré et harmonisé de gouvernance transfrontalière des PFNL apparaît non seulement pertinente, mais nécessaire pour transformer une économie de survie en un levier de développement durable et inclusif.

En définitive, la mise en perspective de nos résultats avec les travaux antérieurs montre que si l'importance des PFNL et le rôle central des femmes sont désormais bien établis, les défis liés à la formalisation, à la gouvernance et à l'intégration transfrontalière demeurent largement ouverts, appelant des réponses politiques, institutionnelles et scientifiques innovantes

Conclusion

L'auto-employabilité des femmes dans les filières de

valorisation des PFNL d'origine végétale et animale constitue le nœud gordien de la problématique abordée dans le présent article. L'observation de terrain et les analyses développées mettent en exergue la capacité entrepreneuriale des acteurs locaux et urbains dans un domaine négligé dans les politiques publiques de développement économique et social à l'échelle des bassins du lac Tchad et du Congo. D'après les dires des acteurs rencontrés, les bénéfices tirés leur permettent de faire face à des défis domestiques et aussi d'investir dans l'habitat. Les comptabilités financières et les niveaux générés de bénéfice après-vente dépendent le souvent de la disponibilité (abondance ou rareté) des ressources, des quantités collectées et écoulées. Souvent, la disponibilité en quantité et qualité des ressources est dépendante aussi de la variabilité climatique et saisonnière et des exigences des marchés. Selon Tchatat (1999), le degré de commercialisation et l'accès au marché ont des répercussions écologiques sur la durabilité de la ressource. Plus la demande est grande, plus la pression sur la ressource sera importante. Peu d'informations existent en termes de documentation sur les demandes, les offres et les mécanismes de fixation des prix des PFNL pratiqués sur les marchés locaux et urbains. Les données et informations circulent de bouche à oreilles. Il n'existe pas de mercuriale officiellement validée par les services étatiques habilités quand bien même des transactions financières énormes se font et se défont en fonction des conjonctures du moment. La dose de l'informel demeure encore très forte. Ce qui explique la prolifération des intermédiaires et spéculateurs à l'intérieur des circuits de valorisation. Pour combler ce déficit, la nécessité de conduire des études exploratoires en impliquant les institutions universités et de recherche s'impose.

Bibliographie

Ada N. E., 1997, Etude des produits forestiers non ligneux alimentaires du Gabon. PAFT-Gabon.

Amin S., 1989, *La faillite du développement en Afrique et dans le Tiers-Monde*, Paris, Harmattan ;

Arnold J. E., M. & Ruiz Pérez M., 2001, *Can non-timber forest products match tropical forest conservation and development objectives?* *Ecological Economics*, 39(3), 437–447.

Aubé J., 1996, *Etude pour favoriser le développement des produits forestiers non ligneux dans le cadre du Central Régional Program for Environment (CARPE), Forestry Support Program*, USAID, Washington, USA ;

Belcher B. & Schreckenber K., 2007, *Commercialisation of non-timber forest products: A reality check*. *Development Policy Review*, 25(3), 355–377.

Chant, S., & Sweetman, C., 2012, *Fixing women or fixing the world? "Smart economics", efficiency approaches, and gender equality in development*. *Gender & Development*, 20(3), 517–529.

COMIFAC (Commission des Forêts d'Afrique Centrale). (2010). *Les produits forestiers non ligneux en Afrique centrale : État des lieux et perspectives*. Yaoundé: COMIFAC.

De Haan A., 2012, *Inclusive growth: More than safety nets?* *International Development Policy*, 3, 11–32.

FAO, 2006, *Produits forestiers non ligneux et sécurité alimentaire*. Rome : Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture.

FAO, 2007, *State of the World's Forests*. Rome : FAO.

FAO, 2007, *Gestion des ressources naturelles fournissant des PFNL alimentaires en Afrique centrale*, Projet GCP/RAF/398/GER, Département des forêts, Rome ;

FAO, 2011, *The role of women in agriculture*. Rome: FAO.

ILO (International Labour Organization). (2018). *Women and men in the informal economy: A statistical picture* (3rd ed.). Geneva: ILO.

Kabeer N., 2011, *Between affiliation and autonomy: Navigating pathways of women's empowerment and gender justice in rural Bangladesh*. Development and Change, 42(2), 499–528.

Mogba Z., 2025, Diagnostic de la gouvernance foncière en RCA, FAO, Bangui ;

Mogba Z. Yahoumbi, L.S., 2010, Diagnostic participative de la gestion de la viande de brousse en RCA, Bangui, FAO ;

Ndoye O., 1995, *The markets of non-timber forest products in the humid forest zone of Cameroon and their borders*. CIFOR Working Paper. Bogor: CIFOR.

RCFA, 2003, Question de l'heure : produits forestiers non ligneux. <http://www.rcfa.cfan.org/french/f.issues.3.html> ;

Sunderland T. Vantomme, P. 1996. Les produits forestiers non ligneux en Afrique centrale : Recherches actuelles et perspectives pour la conservation et le développement, FAO, Rome ;

Tabuna H., 2000, Les produits forestiers non ligneux alimentaires sur les marchés français et belges. Situation actuelle et perspective. Thèse de doctorat en botanique économique. Muséum National d'histoire Naturelle de Paris ;

Tchatat M., 1990, Produits Forestiers Autres que le Bois d'œuvre (PFAB) : place dans l'aménagement durable des forêts denses humides d'Afrique Centrale. Projet régional de capitalisation et transfert des recherches sur les écosystèmes forestiers de l'Afrique humide. Série FORAFRI. Document 18. Yaoundé.

Tchatat M., 1999, *Produits forestiers non ligneux en Afrique centrale : Le cas du Cameroun*. Yaoundé : FAO/CIFOR.

Tsagué A., 1995, Etude la filière des produits de cueillette du prélèvement à la première commercialisation. Projet d'aménagement pilote intégré de Dimako, Cameroun;

Walther O., 2015, *Trade networks in West and Central Africa*. Chicago: University of Chicago Press.

Wilkie D. S., 1999, *The extraction of non-timber forest products in the Congo Basin*. *Unasylva*, 50(1998), 10–16.

Yahoumbi L.S., 2023, *Gestion participative de la faune et de ses retombées économiques de l'exploitation dans le développement local à la périphérie du Parc National Mbaéré Bodingué*, Université de Bangui, RCA.